



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE BUTRY-SUR-OISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 04 AVRIL 2024 –19h

DÉLIBÉRATION N° DCM2024020

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE QUATRE AVRIL

Légalement convoqué le 04 avril 2024, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Butry sur Oise s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur NOËL Claude, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 29 mars 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29 mars 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

M. Claude NOËL, Mme Géraldine DUVAL, M. Bruno BOURIAUD, M. Benoît DUMONT Mme Caroline SEVEGRAND, Mme Valérie LIMOUZIN, Mme Virginie CABUROL, Mme Jacqueline CARIMALI, M. Gilles PAIGNON, M. Arnaud LORENZI, M. Robert ESPECEL, Mme Sabrina TERRASSE.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS à l'ouverture de la séance :

Mme GARNAVULT, qui a donné pouvoir à Mme DUVAL
M. PRIoux, qui a donné pouvoir à M. NOËL
M. BOURGOIN, qui a donné pouvoir M. DUMONT
Mme AMBLAS, qui a donné pouvoir Mme SEVGRAND
Mme GONSARD, qui a donné pouvoir M. ESPECEL

ÉTAIENT ABSENTS à l'ouverture de la séance :

M. Denis KLETZLEN-BODES
M. Alain LASMAN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sabrina TERRASSE



CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N° DCM2024020

Objet : Demande de subvention départementale au titre du fonctionnement de la bibliothèque année 2024

Rapporteur : Monsieur Claude NOËL, Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire d'application du plan départemental de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012 ;

Considérant que la bibliothèque municipale de la commune est un équipement culturel de proximité ;

Considérant que la bibliothèque municipale de la commune participe au développement du lien social en proposant diverses animations ;

Considérant que la subvention départementale permettrait de soutenir les actions de développement de lecture et de cofinancer l'amélioration de l'accueil des lecteurs ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ☞ **Décide d'autoriser le Maire** à formuler une demande de subvention pour l'année 2024 selon les modalités détaillées ci-après, auprès du Conseil Départemental et signer tout document afférent à ce dossier.

Acquisition de documents et petits matériels y compris le numérique

Descriptif :

- Acquisition de documents adultes et jeunesse (romans, albums, contes, B.D., documentaires, prix littéraires, magazines, jeux vidéo).
- Étiquettes pour les cartes d'adhérents /pour le catalogage des documents.
- Films de protection pour les documents.
- L'achat de verres support publicitaire pour la bibliothèque, pour une démarche zéros déchets lors d'évènements.

Public visé : Tout public

Coût total TTC : 10 400 €

Montant demandé au Conseil départemental : 5 200 €

Représentant un taux de : 50 %

Création ou agrandissement d'une bibliothèque ou mise en place d'une nouvelle offre



Descriptif :

- Robot et tapis bleu bot.
- L'achat d'une tablette ainsi qu'une liseuse.

Public visé : Tout public

Coût total TTC : 2 000 €

Montant demandé au Conseil départemental : 1 600 €

Représentant un taux de : 80%

Animations et actions culturelles

Descriptif :

- Poursuite du partenariat avec l'association « lire et faire lire ».
- Proposer des contes en langues étrangères sollicités par les lecteurs.
- Accueillir un spectacle.
- Créer des rendez-vous intergénérationnels avec des animations variées.

Public visé : Tout public

Coût total TTC : 3 000 €

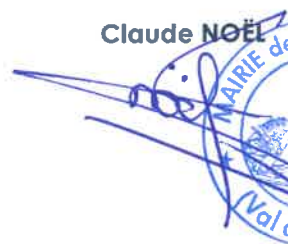

Montant demandé au Conseil départemental : 1 500 €

Représentant un taux de : 50 %

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
A Butry-sur-Oise, en mairie, le 04/04/2024

Le Maire,

Claude NOËL



REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219501202-20240404-DCM2024020-